RAPPORT MENSUEL AU 29/07/2022

Document à caractère promotionnel

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

Axiom Obligataire – Part J (EUR)

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

VL & Perf. du mois	Encours du Fonds	SRRI[1]	SFDR[2]
1235,35 1,88%	287 M€	Risque plus faible → Risque plus élevé 1 2 3 **4** 5 6 7 Rendement probablement plus faible / Rendement probablement plus élevé	6 **8** 9

Société de gestion	Axiom Alternative Investments
Structure juridique	SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux
Date de création de la stratégie[4]	23/07/2009
Date de création de la part	11/05/2016
Date de création du Fonds[4]	Absorption le 25/01/2019
Code ISIN	LU1876461549
Minimum de souscription	10 000 000 EUR
Devise de la part	EUR
Frais de gestion	0,75%
Frais d'entrée	0% (2% max.)
Frais de sortie	Néant
Commission de surperformance	20% (si perf. > à l'indice)
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement / Livraison	Avant 12h / Règlement J+3
Risques principaux	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignement veuillez consulter le prospectus du fonds)

Objectif d'investissement[3]

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)[5]. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

Performances historiques nettes (EUR)

Performances[7] calendaires	2018	2019	2020	2021	2022
Axiom Obligataire - J	-3,80%	9,09%	5,90%	5,27%	-8,57%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-7,80%

	Performances[7] annualisées			Performances[7] cumulées					
	3 ans	5 ans	Création	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Création
Axiom Obligataire – J	1,86%	1,94%	3,47%	1,88%	-8,57%	-7,86%	5,69%	10,06%	23,61%
Indice de référence	-1,36%	0,49%	1,48%	4,63%	-7,80%	-8,94%	-4,01%	2,48%	9,59%

Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)

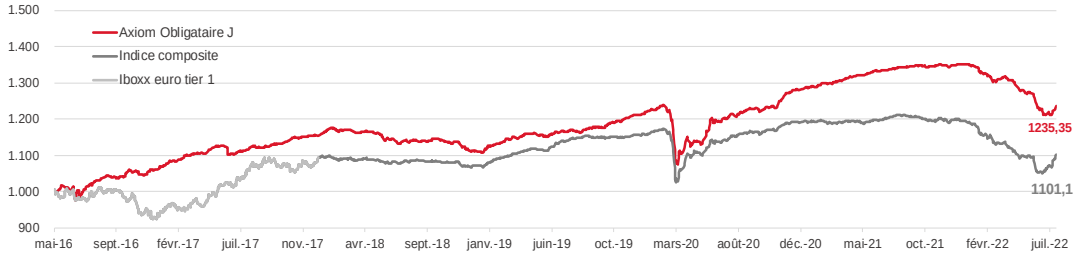

Indicateurs clés

Nombre de positions	96	Sensibilité taux	2,34
Volatilité 5 ans	3,56%	Sensibilité crédit	2,74
Volatilité 3 ans	4,36%	Rendement au call	8,47%
Ratio de Sharpe 5 ans	0,66	Rendement à perpétuité [6]	8,34%
Ratio de Sharpe 3 ans	0,53	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB-
		Rating moyen émissions (WARF)	BB

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | [1] L'échelle de risque (SRRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | [2] Se référer à la page 3 du document | [3] Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | [4] Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | [5] Informations sur les indices à l'adresse suivante : https://www.theice.com/market-data/indices | [6] Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | [7] Performances nettes de frais

Nous contacter: AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS - 39 Avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris | Tél : +33 1 44 69 43 90 | contact@axiom-ai.com

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

Commentaire de gestion

PAUL GAGEY

Gérant du Fonds

Un regain d'optimisme a été observé au cours du mois de juillet, caractérisé par un rallye sur l'ensemble des actifs en fin de mois. La croissance de l'activité économique et les publications de résultats du 1er semestre 2022 ont surpris à la hausse les marchés. En Europe notamment, les banques ont publié des résultats largement au-dessus des attentes, présentant des niveaux de fondamentaux solides et des ratios NPL et CET1 rassurants. Le mois a été fortement marqué par les décisions successives de la BCE et de la FED de remonter leurs taux directeurs.

Christine Lagarde est intervenue lors de la conférence de la BCE du 21 Juillet pour annoncer la première hausse des taux depuis 2011. Elle a surpris le marché en les montant directement de 50 points de base contre les 25 annoncés, mettant ainsi fin à la fameuse « Forward Guidance » à laquelle le marché était habitué. Le consensus a bien réagi face à ce mouvement certes agressif mais aussi plus réaliste compte tenu du niveau d'incertitude lié à l'inflation et du contexte géopolitique. La BCE en a profité pour présenter son nouvel outil anti-fragmentation de la zone Euro, le « Transmission Protection Instrument » (TPI) qui, officiellement, devrait améliorer la transmission de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone. En pratique, cet instrument permettra à la banque centrale d'acheter, sans limite, des titres émis par un Etat confronté à une dégradation de ses conditions de financement qui ne seraient pas justifiées par les « fondamentaux » du pays. Il s'agit surtout d'affirmer sur le plan politique et économique la cohésion de la zone Euro ainsi que son unicité.

En fin de mois, la FED a annoncé à son tour, pour la deuxième fois consécutive, une hausse de 75 points de base de son principal taux directeur pour le porter dans une fourchette de 2,25% à 2,50%. Les marchés américains ont réagi à la hausse après avoir été confortés par un message moins restrictif du président de la FED sur les mouvements à venir. Il a en effet annoncé que les prochaines décisions seront prises réunion par réunion, suggérant que la prise en compte de l'évolution des indicateurs économiques sera primordiale. Dans cet environnement, indiquant globalement que les banques centrales ont les choses en main, le marché est resté volatil et peu liquide en juillet, terminant le mois sur une touche positive en particulier pour l'univers du crédit.

Dans ce contexte de crainte de récession, les taux longs se sont fortement détendus avec :

- Le 10 ans américain qui passe de 3% à 2,71% ;
- Le 10 ans anglais de 2,23% à 1,95% ;
- Le 10 ans allemand de 1,34% à 0,89%.

L'évolution des indices est globalement homogène, avec :

- Le Subfin qui termine le mois à c.204 contre c.247 le mois dernier (-17,41%), ayant atteint c.266 au plus haut au cours du mois ;
- Le spread BTP est en baisse à c.220 bps vs c.190 bps (+15,79%) avant le départ de Mario DRAGHI, avec un plus haut atteint le 14 juillet à 255 bps ;
- L'indice Xover termine le mois à c.509 vs c.590 points de base en début de mois (-13,73%), ayant atteint un plus haut au cours du mois à c.626 points de base ;
- Sur les marchés actions, l'indice SX7R a fini le mois à c.347 vs c.341 à fin juin (+1,76%).

Activité du fonds

Plusieurs acquisitions avec le stress estival. L'obligation AT1 de la grande banque anglaise Natwest a été acquise avec un rendement supérieur à 8,5 % à la date de premier call. Santander avait émis en 2017 une obligation à 1 % ne faisant plus partie du capital réglementaire qui sera logiquement rappelée en 2024. Le TRI de notre investissement est supérieur à 6 %. Enfin, une fois n'est pas coutume, nous avons participé au marché primaire avec l'acquisition de OTP 2025 en format senior pour un coupon de 5,5 %.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement

L'équipe de gestion et de recherche

David BENAMOU
Associé gérant
Directeur des investissements

Jérôme LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la recherche

Antonio ROMAN
Gérant de portefeuille

Adrian PATURLE
Associé
Gérant de portefeuille

Gildas SURRY
Associé
Gérant de portefeuille

Paul GAGEY
Gérant de portefeuille

Laura RAMIREZ
Analyste ESG

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité[1]

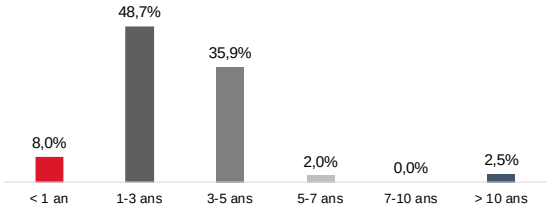

Les 5 émetteurs principaux[2]

Quatrim	3,5%
Banque International Lux	3,1%
Van Lanschot	3,0%
HLD Europe	2,6%
Deutsche Industriebank	2,4%

Répartition par subordination[3]

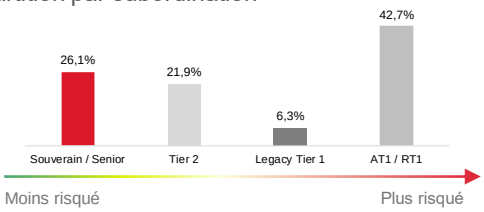

Répartition par notation[3]

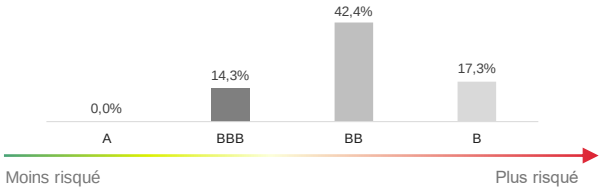

Répartition par pays[1]

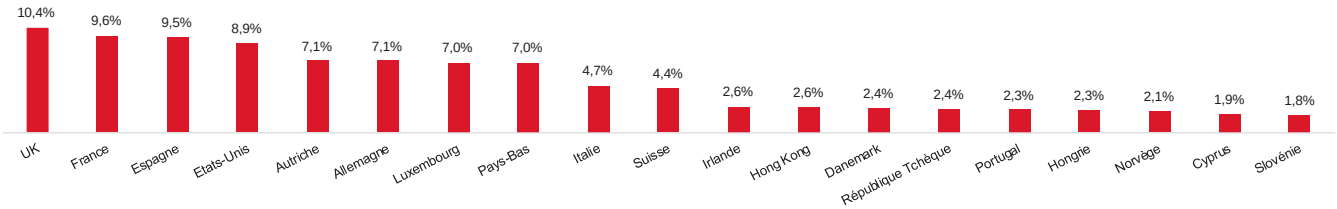

Glossaire

Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations règlementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | [1] Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | [2] Hors obligation d'Etat | [3] Uniquement titres obligataires

Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.